

Séance du 11 octobre 2016

A une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle de l'Auberge du Château, lundi le 11 octobre 2016 à 20h00.

Sont présents : Mme Manon Champigny
Mme Jocelyne Bouchard,
M. Richard Mireault,
Mme Jocelyne Calvé,
M. Jacques Martin,
M. Pierre Brunelle,

tous conseillers et formant la totalité du conseil sous la présidence de M. Yves Germain, maire.

2016-10-142 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 20h00 sur motion de M. Pierre Brunelle, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard.

2016-09-143 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté sur proposition de Mme Manon Champigny, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard.

2016-10-144 Approbation des procès-verbaux

Sur motion de Mme Jocelyne Bouchard, appuyée par M. Pierre Brunelle, il est résolu que les procès-verbaux des 12 et 19 septembre derniers soit approuvés tels que rédigés.

Communications du conseil

2016-10-145 Adjudication du contrat de déneigement

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres a été lancé pour le déneigement et le sablage des chemins;

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont été reçues suite à cet appel d'offres soit Allard Excavation, au montant de 518 983.44 \$ pour le déneigement et 78 493.68 \$ pour l'épandage d'abrasifs, et Excavation Normand Majeau au montant de 228 044.40 \$ pour le déneigement et 43 249.81 pour l'épandage d'abrasifs;

CONSIDÉRANT que la soumission déposée par Excavation Normand Majeau est irrégulière puisque la soumission ne porte que sur un an;

CONSIDÉRANT que, malgré son irrégularité, la soumission de Excavation Normand Majeau est la plus élevée pour le déneigement ainsi que pour l'épandage d'abrasifs;

CONSIDÉRANT que la soumission de Allard Excavation est la plus basse soumission conforme dans le cas du sablage aussi bien que de l'épandage d'abrasifs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pierre Brunelle, appuyé par Mme Manon Champigny, et résolu que le mandat pour le déneigement soit accordé à Allard Excavation au montant de 518 983.44 \$ et l'épandage d'abrasifs au montant de 78 983.44 \$.

Ce mandat est accordé pour une durée de trois saisons.

2016-10-146 Modification au règlement de zonage (zone VA)

Considérant les résultats de l'assemblée publique de consultation, tenue ce jour même, il est proposé par M. Pierre Brunelle, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard, et résolu que cet item soit remis à la prochaine séance; il est aussi résolu qu'une nouvelle assemblée publique de consultation soit tenue le samedi, 10 décembre 2016 à 9h30 à la salle de l'école Germain-Caron.

2016-10-147 Demande de bouées sur la rivière

Suite à une plainte sur la vitesse des embarcations sur la rivière et une demande d'installation de bouées et de signalisation, il est proposé par M. Richard Mireault, appuyé par M. Jacques Martin, et résolu que cet item soit transmis au Comité sur la gestion des accès au lac Maskinongé et ses tributaires.

2016-10-148 Demande de dérogation mineure (M. Carol Boulianne)

VU les motifs du Comité consultatif d'urbanisme :

« **CONSIDÉRANT** la demande de M. Carol Boulianne concernant la construction d'un garage en cour avant;

CONSIDÉRANT l'article 4.5.1.1 du règlement de zonage qui ne permet pas un tel usage en cour avant;

CONSIDÉRANT que le but de cette demande est seulement de faciliter l'utilisation projetée;

CONSIDÉRANT qu'il est possible, sur ce terrain, de construire sans dérogation, l'espace de recul étant suffisant. »

CONSIDÉRANT la recommandation défavorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Manon Champigny, appuyé par M. Richard Mireault, et résolu que le Conseil municipal refuse la demande de construction d'un bâtiment complémentaire en cour avant au 177 rue Pigeon.

2016-10-149 Demande de dérogation mineure (M. Luc Comtois)

VU les motifs du Comité consultatif d'urbanisme :

« **CONSIDÉRANT** la demande de M. Luc Comtois concernant la construction d'un bâtiment secondaire d'une hauteur de 7.8 mètres;

CONSIDÉRANT l'article 5.3.1 du règlement de zonage qui limite la hauteur maximale d'un bâtiment secondaire à 6 mètres;

CONSIDÉRANT la grandeur du terrain concerné;

CONSIDÉRANT que cette construction est nécessaire à son travail et n'est pas visible à la rue;

CONSIDÉRANT que cette construction ne nuirait d'aucune façon au voisins;

CONSIDÉRANT que le comité considère cette dérogation comme mineure. »

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par M. Pierre Brunelle, et résolu que le Conseil municipal autorise la construction dérogatoire d'un bâtiment secondaire, au 612 chemin de Lanaudière, tel que décrit dans la demande de dérogation mineure déposée le 7 septembre 2016.

2016-10-150 Demande de l'Association des propriétaires du Lac-Rouge

Suite à la demande de l'Association des propriétaires du Lac-Rouge concernant le paiement des services d'ingénierie pour la construction d'un ouvrage pour régulariser le niveau d'eau du lac Rouge, il est proposé par M. Pierre Brunelle, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard, et résolu que le Conseil accepte la proposition de l'Association. Un montant de 3 600 \$ sera pris sur le surplus de la taxe de secteur du chemin des Œillets et un montant de 5 825 \$ dans le surplus de la taxe de secteur du chemin du Lac-Rouge.

Rapports

Le secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport des permis émis au cours du dernier mois ainsi que le suivi budgétaire.

2016-10-151 Avis de motion (périodes d'épandage de déjections animales)

M. Pierre Brunelle donne avis de motion qu'à une séance ultérieure il présentera ou fera présenter un règlement pour interdire l'épandage de déjections animales et de boues et résidus de pâtes et papiers durant un certain nombre de jours.

2016-10-152 Avis de motion (Pouvoir de former un comité de sélection)

Mme Manon Champigny donne avis de motion qu'à une séance ultérieure elle présentera ou fera présenter un règlement déléguant le pouvoir de former un comité de sélection en accord avec le Code municipal.

2016-10-153 Avis de motion (Code d'éthique des utilisateurs du lac Maskinongé)

M. Richard Mireault donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil il présentera ou fera présenter un règlement établissant un code d'éthique pour les utilisateurs du lac Maskinongé.

2016-10-154 Avis de motion (création d'un fonds pour immobilisations)

Mme Jocelyne Bouchard donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil elle présentera ou fera présenter un règlement établissant un fonds permanent pour les infrastructures.

2016-10-155 Comptes

Sur proposition de Mme Manon Champigny, appuyée par Mme Jocelyne Calvé, il est résolu que la liste des factures courantes, au montant de 126 550.38 \$ soit acceptée et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

Période de questions

2016-10-156 Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h00 sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard.